

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20160502-2016-05-04-DE  
Date de télétransmission : 03/05/2016  
Date de réception préfecture : 03/05/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**

46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49

[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

**Bureau syndical  
2 mai 2016 – Parthenay**

Identifiant  
B10/2016-05-04

L'An Deux Mille Seize le lundi deux mai à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 27 avril 2016  
Nombre de délégués en exercice : 9  
Présents : 5

Pouvoirs : 0  
Absents, excusés : 4  
Votants : 5

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	....
Vice-Présidents :	BIRONNEAU Pascal, OLIVIER Pascal	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice,
Secrétaire :	....	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	CORNUAULT Véronique	....
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine	CUBAUD Olivier

### Renouvellement de l'Adhésion à la Fédération Nationale des SCOT

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCOT de juin 2010, la Fédération nationale des SCOT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences.

Compte tenu de l'intérêt d'adhérer à la Fédération nationale des SCOT pour bénéficier de ses services et participer aux activités mises en œuvre pour ses adhérents,

**Le Bureau syndical autorise le Président à :**

- renouveler l'adhésion à la Fédération nationale des SCOT pour l'année 2016,
- acquitter la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale de la Fédération nationale des SCOT, dont le montant s'élève pour l'année 2016 à 663,18 Euros, correspondant à la strate de population du périmètre du SCOT, conformément aux conditions d'adhésion précisés à l'article 5 des statuts (identique à 2015).

M. Olivier CUBAUD, Président du Comité de pilotage du SCOT, représente le Pays de Gâtine au sein de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCOT en qualité de titulaire.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD